

F

«Je vais mourir» : la lente agonie de Sylvia, laissée seule par les secours après avoir été battue à mort par son compagnon

Par Nicolas Farmine, Le Figaro Marseille

Il y a 29 minutes

Meurtre pompiers Samu faits divers



Les proches de Sylvia vont se constituer partie civile par voie d'intervention et par l'intermédiaire de leur avocat, M^e Julien Plouton. *Famille de Sylvia Iannello*

EXCLUSIF - Cette mère de 43 ans a été rouée de coups à son domicile de Martigues par Samir M., avant de succomber à une hémorragie interne. Après un bref passage des pompiers et sentant la mort arriver, elle a tenté de les recontacter, ainsi que le Samu, en vain.

À l'autre bout du fil, Pierre Iannello est inconsolable. Cet ancien chauffeur de bus d'origine sicilienne ne peut se résoudre à accepter le sort qui a été réservé à sa fille Sylvia. «*Je me rends au cimetière le matin et l'après-midi. J'étais très proche d'elle,*

on s'appelait plusieurs fois par jour. Je n'arrive pas à trouver les mots, c'est inimaginable», souffle-t-il au *Figaro*.

La vie du sexagénaire a basculé début août alors qu'il se reposait en Italie. Un mauvais pressentiment occupait déjà son esprit après sa rencontre avec Samir M., le nouveau compagnon de sa fille de 43 ans, mère de deux enfants. «*Ils s'étaient rencontrés à Martigues il y a un an et demi. Il ne travaillait pas et buvait aussi beaucoup d'alcool. Tout cela m'avait inquiété et je n'avais pas voulu la laisser repartir avec lui*», se souvient Pierre Iannello, témoin de scènes, selon lui sidérantes, en présence de l'intéressé.

«*Un jour, au restaurant, il m'avait promis qu'il avait arrêté de fumer du cannabis. Mais je l'ai vu descendre plusieurs bouteilles d'alcool et j'avais proposé à ma fille de la ramener chez elle. Une fois, ils sont tous les deux venus chez moi et il l'avait insultée car elle avait oublié d'apporter un sac avec ses affaires. Je lui ai dit à plusieurs reprises que si elle restait avec lui, il allait lui faire du mal*», souffle celui qui a assisté avec impuissance à la lente descente aux enfers de Sylvia.

Rouée de coups de pied

Les craintes du retraité se sont confirmées dans la nuit du 2 août. Ce soir-là, après une violente dispute à son domicile, celle-ci a été rouée de coups de pied dans le ventre par Samir M., avant qu'il ne prenne la fuite. Souffrant de maux de tête et de gêne respiratoire, la quadragénaire est parvenue à contacter les sapeurs-pompiers rattachés au service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône (SDIS 13). Trois tentatives d'appel de quelques secondes ont été enregistrées entre 2h32 et 3h28 du matin, avant qu'un quatrième n'aboutisse à une mise en relation avec le centre de secours de Martigues quelques minutes plus tard. Contacté par *Le Figaro*, le SDIS 13 n'a pas souhaité commenter le déroulé des événements, indiquant seulement qu'une enquête judiciaire était en cours.

Au cours de cette nuit-là, un équipage composé de trois sapeurs-pompiers se rend au domicile de Sylvia, bientôt rejoint par plusieurs policiers municipaux saisis sur demande de la police nationale, dans l'incapacité de déployer des gardiens de la paix immédiatement. Sur place, la mère de famille confirme aux agents avoir été frappée par son compagnon et que «*ce n'était pas la première fois*». Au téléphone, le Samu, joint par les pompiers, propose à Sylvia un transport à l'hôpital, qu'elle refuse au motif qu'elle préfère déposer plainte le lendemain.

Un choix entériné par un médecin régulateur du Samu, qui affirme aux pompiers que Sylvia «pourra à tout moment faire appel aux secours si besoin». «Normalement, quand on appelle pour dire qu'on s'est fait frapper par son compagnon, on doit faire venir un médecin pour être examinée», souligne sa mère, Angèle Formoso. «Ils auraient dû la forcer à venir avec eux. Ils ont laissé mourir ma fille», lance son père avec colère. Un des policiers municipaux déclarera à l'autorité judiciaire qu'il avait l'impression que Sylvia souhaitait être transportée mais «changeait d'avis», visiblement encore choquée par ce qu'elle venait de vivre.

Neuf appels au 18

Selon nos informations, l'état de la quadragénaire s'est rapidement dégradé après le départ des pompiers en raison de l'éclatement de sa rate et d'une hémorragie interne «massive». Consciente qu'elle perdait peu à peu connaissance, Sylvia a tenté de composer de nouveau le 18 pour solliciter un transport, en vain. «*Elle a appelé plusieurs fois et on lui a dit qu'il fallait qu'elle prenne un taxi. Elle disait qu'elle se faisait dessus, qu'elle était en train de mourir*», explique sa mère. «*Ils lui ont rétorqué qu'ils étaient déjà venus. Elle s'est retrouvée seule et elle s'est vue mourir. Les enregistrements sont glaçants*», témoigne Joseph, le grand frère de Sylvia.

Les conversations téléphoniques interceptées par les enquêteurs de la Division de la criminalité territoriale (DCT) de Marseille révèlent en effet des échanges accablants tant du côté des pompiers que du Samu. Sollicité deux heures après l'intervention de ses collègues, l'opérateur du SDIS 13 a demandé à Sylvia si elle «*plaisantait*», arguant qu'il «*fallait y penser avant*». Puis il l'a redirigée vers le Samu, qui s'est contenté de lui faire répéter son nom à plusieurs reprises alors que la voix de la mère de famille s'éteignait progressivement. «*Je suis exténuée, je n'arrive pas à me lever*», a-t-elle notamment soufflé au cours de l'appel.

“

Je pense que vous avez un problème madame, il va falloir voir un psychiatre

Un médecin régulateur du Samu à Sylvia

Balancée d'opérateur en opérateur plus d'une heure durant, Sylvia finira enfin par tomber sur un médecin du Samu. Ce dernier se contentera de lui répondre qu'il fallait «*prendre un taxi*» ou «*appeler quelqu'un pour l'emmener aux urgences*», avant de lui raccrocher au nez. La mère de famille tentera de mobiliser ses dernières forces peu avant 6 heures du matin, alors qu'elle se vidait de son sang en déféquant. «*Il va falloir arrêter d'appeler. On est venu une fois, vous croyez qu'on est des taxis ?*», répond froidement le même opérateur du SDIS, comme s'il perdait patience.

L'homme va alors transférer l'appel vers un médecin régulateur du Samu, qui sous-entend à Sylvia qu'elle souffre de problèmes psychiatriques. «*Je vais mourir*», indique-t-elle. «*Vous allez mourir car vous vous faites dessus ? Ah d'accord, d'accord. Je pense que vous avez un problème madame, il va falloir voir un psychiatre. Vous avez des antécédents, vous prenez des médicaments ?*», l'interroge-t-il froidement. Neuf appels ont été passés au 18 en l'espace de quatre heures. C'est une voisine de Sylvia qui retrouvera son corps quelques heures plus tard en état de rigidité cadavérique sur son balcon.

Plainte pour non-assistance à personne en danger

«*Ma soeur s'est fait fracasser par un malade. Et même les pompiers, le Samu et la police n'ont pas fait leur travail*», lâche Joseph Iannello dans la douleur. «*On a fait mourir une femme de 43 ans qui appelait au secours. Elle perdait tout son sang et c'est là qu'elle a pris peur. Ce sont des sauveurs de vie, pas des personnes qui font mourir des gens*», poursuit Angèle Formoso. «*On laisse mourir les gens comme ça ? Elle aurait pu être sauvée s'ils avaient fait sérieusement leur travail*», soutient Pierre Iannello, en colère contre les secours. «*La lutte contre les violences conjugales est une priorité nationale depuis plusieurs années et aucun appel à l'aide d'une victime ne devrait être traité de cette façon*», réagit M^e Julien Plouton, avocat de la famille de Sylvia, auprès du *Figaro*.

«*Deux séries de manquements ont contribué à ce drame. D'abord, le choix de dépêcher une équipe de policiers municipaux non formés à la spécificité de ces violences. Mais également une défaillance nette de la prise en charge de l'état de santé de Madame Iannello par les secours. Ces derniers sont totalement passés à côté de la gravité de la situation, alors qu'elle est alarmante, en adoptant une attitude patriarcale moralisante et surplombante*», poursuit M^e Plouton, ajoutant que ses clients allaient se constituer partie civile par voie d'intervention «*pour que toutes les lumières soient faites sur ce qui semble d'ores et déjà constituer de graves*

manquements». «Cette omission de porter secours a probablement privé Sylvia Iannello d'une chance de survie et participé à son décès dans des circonstances particulièrement sordides et inacceptables», conclut l'avocat. En attendant les suites judiciaires, une cagnotte a été lancée par les proches de Sylvia.

“

Ma fille serait encore en vie si les secours avaient fait sérieusement leur travail

Pierre Iannello, père de Sylvia

«Cela a été un choc d'apprendre le décès de ma mère de cette façon, et un autre de savoir qu'elle n'avait pas été sauvée», relate Brenda Calandre, la fille de Sylvia. «Je pensais que cela n'arrivait qu'aux autres, ce sont des choses qu'il faut dénoncer», poursuit la jeune femme. «Elle s'est vue mourir. Elle a même tenté d'appeler Samir M., mais il n'a pas répondu», ajoute-t-elle. Interpellé quelques jours après l'agression, ce dernier a été mis en examen et déféré dans le cadre d'une information judiciaire ouverte du chef de «violence ayant entraîné la mort sans intention de la donner». Un temps interné en psychiatrie, il est aujourd'hui incarcéré en détention provisoire.

Selon le parquet d'Aix-en-Provence, l'information judiciaire est également ouverte contre X du chef de «non-assistance à personne en danger». Les investigations sont toujours en cours. Contacté, l'AP-HM (Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille) n'a pas souhaité commenter la procédure et promet de collaborer «pleinement» avec les autorités policières et judiciaires. «Nous n'allons pas les lâcher. Ils ont commis une grosse erreur. Ma fille serait encore en vie si les secours avaient fait sérieusement leur travail», martèle Pierre Iannello.

La rédaction vous conseille

- [Qui a tué Ariane Guillot en 2001 à Nice ? Ses frères gardent «l'espoir que justice soit faite» après le nouvel appel à témoins](#)
- [Trente ans après la disparition de Tatiana Andujar à Perpignan, un nouvel appel à témoins lancé par la justice](#)
- [«Ces pervers choisissent des femmes solaires» : six ans après le meurtre de Salomé, sa mère alerte sur les mécanismes de l'entreprise](#)

Sur le même thème

Chute accidentelle ou crime maquillé ? L'ombre d'un drame familial plane sur l'empire Mango après la mort de son fondateur 

Entre drogue et prostitution, le parcours flou et chaotique de Dahbia Benkired jugée pour le meurtre de Lola 

Mort de Paul Varry : un an après, la mère du cycliste revient sur ce drame « d'une violence inouïe » 

«Il faut que la justice se remue» : la colère du père de Marine Boisseranc, 20 ans après son meurtre non élucidé 

États-Unis : un garçon de deux ans meurt après l'attaque de chiens appartenant à sa nourrice

Équateur : 17 morts à la prison d'Esmeraldas

Cinq ans après, l'énigme Jubillar devant les assises du Tarn dans un procès en quête de preuves 

Homme mortellement poignardé à Fontenay-sous-Bois : un suspect mis en examen

« Philippine voulait toujours donner le meilleur d'elle-même » : un an après le meurtre, ses parents se confient au *Figaro* pour lui rendre hommage 

Mort d'un cycliste en Indre-et-Loire : une fête nocturne qui vire au drame

